



# **Présentation presse : Paris lance la supervision numérique énergétique de ses bâtiments publics, une première en Europe**

Jeudi 8 mars à 14h15, à l'Hôtel de Ville (4e)

**La Ville de Paris a mis en place cet hiver la supervision numérique des systèmes de chauffage de ses bâtiments publics. Ce dispositif innovant s'inscrit dans les objectifs du nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris et participe à l'émergence de la ville intelligente et durable. Deux millions d'euros par an seront économisés sur la facture énergétique grâce à ce contrôle numérique des centres thermiques.**

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie, Paris poursuit son engagement dans la lutte contre le changement climatique. Jeudi 8 mars, Célia Blauel et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire de Paris, et Jacques Baudrier, conseiller de Paris, inaugureront ainsi le plus vaste système de supervision énergétique d'Europe.

Chaque année, 670 gigawatt-heures/an sont consommés dans les 3600 établissements publics parisiens (écoles, crèches, piscines...), soit un coût de 30 millions d'euros pour le chauffage. Aujourd'hui, la supervision énergétique permet de piloter à distance les centres thermiques via des capteurs et des automates dans les installations, pour un meilleur service à l'usager et une meilleure maîtrise de la consommation énergétique.

Une révolution pour les équipes de chauffagistes de la Ville. Munies de tablettes numériques, elles disposent désormais de données en temps réel sur les températures, et sur l'état de fonctionnement des centres thermiques. Ces données constituent une information capitale pour prévenir les pannes et intervenir à distance avec réactivité. Elles permettent également d'ajuster avec souplesse la consommation et d'identifier les marges d'économie d'énergie.

Ce projet a pour ambition, dans le cadre du Plan Climat Air Énergie de Paris, de contribuer aux objectifs municipaux de réaliser 30 % d'économie d'énergie d'ici 2020 et d'atteindre la neutralité carbone du territoire en 2050.

**Personnalités présentes :**

- Célia Blauel, Adjointe chargée du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du plan « climat énergie territorial »
- Jean-Louis Missika, Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Jacques Baudrier, Conseiller Délégué auprès de l'Adjoint chargé de l'urbanisme, chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture

**Date et lieu :**

Jeudi 8 mars à 14h15, Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau (4<sup>e</sup>), Salon Chéret.

**Contact presse :** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61